



---

## **CONVENTION DE DÉBIT PRÉAUTORISÉ PERSONNEL (DPA)**

### Conditions générales :

1. Je reconnais/Nous reconnaissons que je participe/nous participons à un plan DPA établi par Fibernetics Corporation et que je participe/nous participons à ce plan DPA conformément à toutes les conditions établies dans la présente. Fibernetics Corporation se réserve le droit de rejeter mon/notre application ou d'interrompre le service de DPA.
2. Je garantis/Nous garantissons que toutes les personnes dont les signatures sont requises pour ce compte ont signé la présente convention.
3. Je reconnais/Nous reconnaissons que cette autorisation de DPA est accordée en faveur de Fibernetics Corporation et de l'institution de traitement qui gère le compte, et à la condition que ladite institution de traitement accepte d'effectuer ces DPA sur mon/notre compte bancaire conformément aux règlements de l'Association canadienne des paiements.
4. Je reconnais/Nous reconnaissons que la présente convention DPA ne s'applique qu'à la méthode de paiement établie entre moi/nous et Fibernetics Corporation, et que la convention DPA et toute annulation de cette convention n'aura aucun effet quelconque en ce qui concerne tout contrat de biens et services entre moi/nous et Fibernetics Corporation et ne mettra pas fin à toute autre obligation que je peux/nous pourrions avoir avec Fibernetics Corporation.
5. J'autorise/Nous autorisons par la présente Fibernetics Corporation et ses institutions de traitement à débiter mon/notre compte bancaire le premier jour de chaque mois de tous les frais mensuels récurrents et/ou les frais fixes et variables pour services fournis par Fibernetics Corporation; et/ou d'effectuer des prélèvements ponctuels périodiques de toute sorte (ex. un paiement de « rattrapage » sur des frais antérieurs impayés pour la première demande d'adhésion au DPA, des frais d'administration IP etc.) conformément à mon/notre autorisation. Je comprends/Nous comprenons que le montant de ce débit puisse augmenter ou diminuer avec le temps en raison de variations dans l'utilisation, les taux, les taxes et les ajustements. Je reconnais/Nous reconnaissons que la remise de la présente autorisation à Fibernetics Corporation est accordée par moi/nous à l'institution de traitement.
6. Je comprends/Nous comprenons que cette autorité doit demeurer en vigueur jusqu'à ce que Fibernetics Corporation ait reçu un avis écrit de ma/notre part pour signifier sa modification ou son annulation. L'avis doit être adressé au bureau de Fibernetics Corporation au moins quatorze (14) jours ouvrables avant le prochain retrait de DPA. Je peux/Nous pouvons obtenir un formulaire d'annulation ou d'autres renseignements sur mes/nos droits d'annuler notre convention DPA en communiquant avec mon/notre institution financière ou en visitant le site [www.cdnpay.com](http://www.cdnpay.com).
7. Je m'engage/Nous nous engageons à informer Fibernetics Corporation au moins dix (10) jours ouvrables à l'avance, par écrit, de tout changement relatif au compte (ex. fermeture de compte, changement du numéro de compte, etc.) ou de tout autre renseignement (ex. adresse postale, numéro de téléphone, etc.) fourni dans la présente autorisation.
8. Je comprends/Nous comprenons que des frais d'administration IP s'appliqueront à mon/notre compte si mon/notre DPA devait être renvoyé en raison de fonds insuffisants, d'une fermeture de compte ou d'un compte gelé, etc. Il en va de ma/notre responsabilité d'assurer que le solde de mon/notre compte bancaire est suffisamment élevé pour couvrir les DPA.
9. Je dispose/Nous disposons de certains droits de recours si un débit n'est pas conforme à la présente convention. Par exemple, j'ai/nous avons le droit de recevoir un remboursement pour tout débit qui n'a pas été autorisé ou qui n'est pas conforme à la présente convention de DPA. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de mon/nos droits de recours, je peux/nous pouvons communiquer avec mon/notre institution financière ou visiter le site [www.cdnpay.com](http://www.cdnpay.com).
10. Je comprends/Nous comprenons que les données personnelles contenues dans la présente convention de DPA ne seront utilisées que pour m'identifier/nous identifier et communiquer avec moi/nous, traiter des paiements, assurer des services et se conformer aux exigences juridiques. Par la présente, j'autorise/nous autorisons Fibernetics Corporation à collecter, utiliser et divulguer mes/nos données personnelles à ces fins.

**Veillez conserver cette page à titre de référence. Merci.**



## Convention de débit préautorisé personnel (DPA)

Nom :

Adresse postale :

Ville :

Province :

Code

postal : Contact :

Téléphone :

Télécopieur :

Courriel :

### Données bancaires

**VEUILLEZ JOINDRE VOTRE CHÈQUE NUL ICI**

Ou, si votre compte ne dispose pas de chèques, veuillez demander à votre banque de compléter les renseignements ci-dessous pour s'assurer que le compte est encodé correctement et qu'il supportera les paiements préautorisés.

Nom de l'institution financière :

Adresse de la succursale :

Numéro de compte :

Type de compte : Chèques ou Épargnes

Numéro de l'institution financière :

Numéro de domiciliation de la succursale :

(0 + 3 chiffres)

(5 chiffres)

### Autorisation

En signant cette autorisation, je reconnais/nous reconnaissons que j'ai/nous avons lu, compris et accepté toutes les dispositions contenues dans ces conditions générales à la page 1 de la présente convention de débit préautorisé; une copie m'a/nous a été remise pour conservation.

J'accepte/Nous acceptons de renoncer au droit de recevoir un préavis sur le montant du DPA ou tout changement apporté audit montant sans limitation et j'accepte/nous acceptons qu'il ne soit pas nécessaire de recevoir un avis sur le montant du DPA avant que le débit ne soit traité.

Date : \_\_\_\_\_ Signatures du (des) payeur(s) : \_\_\_\_\_

**Poster, télécopier ou envoyer par courriel le formulaire complété à :**

Fibernetics Corp.  
À l'attention de : Département de facturation de  
Worldline  
605 Boxwood Drive  
Cambridge, ON N3E 1A5  
Tél : 1-866-888-8222 Télécopieur : 519-772-5014  
Courriel : pad@worldline.ca

Veillez noter que ce formulaire doit être reçu dans nos bureaux au plus tard le **25e jour du mois précédent** le mois d'entrée en vigueur du DPA. Étant donné que le programme du DPA n'est pas rétroactif, veuillez joindre un chèque pour tout solde dû avant le début du DPA **OU** joindre un avis autorisant notre bureau à percevoir un paiement de « rattrapage » ponctuel périodique.